

Essai d'éclaircissage mécanique pour la régulation de la charge sur abricotier

L'éclaircissage de l'abricotier est une opération indispensable pour l'obtention de fruits de très haute qualité. Etant donné l'absence de produits homologués pour l'éclaircissage chimique, la régulation de la charge est principalement réalisée manuellement. L'éclaircissage manuel de l'abricotier représente le poste le plus important en heures de main-d'oeuvre (> 40 %) pour une culture adulte et constitue par conséquent un critère déterminant pour la réussite économique de la culture. Les observations des différentes méthodes d'éclaircissage mécanique effectuées de 2012 à 2015 avec l'éclaircisseuse électro-portative Infaco et la brosse à éclaircissage ont confirmé des gains en temps considérables, jusqu'à 40 % (rapport annuel 2015).

En 2016, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle machine, l'« Eclairvale » (photos ci-dessous). Cette machine à éclaircissage mécanique est un outil traîné, composé de 2800 brins de 1.35 m chacun. Il n'y a aucune motorisation, la vitesse du tracteur détermine l'inertie des brins. Elle permet d'éclaircir les abricotiers à la fois sur boutons, fleurs et petits fruits.



Eclairvale

L'essai d'éclaircissage mécanique « Eclairvale » a été conduit sur sept variétés au stade « petits fruits » (21 - 27 mm). Les principales observations sont résumées ci-dessous :

- des différences importantes ont été observées selon la variété
- un gain de temps important a été observé sur les variétés Floproia et Tardif de Valence conduit en buisson
- sur ces variétés, plus le calibre du fruit est élevé lors de l'application, moins bien est le résultat observé
- l'éclaircissage mécanique doit être réalisé de façon spécifique à chaque variété et nécessite une certaine expérience
- la valorisation détaillée de cet essai fait l'objet d'une présentation powerpoint postée sur le site internet de l'office

Les essais d'éclaircissage mécanique « Eclairvale » seront reconduits en 2017 sur notre centre de compétences ainsi qu'auprès des producteurs.